

Annexe 4 B (FR)

NOTE CONCEPTUELLE SUR L'ATELIER DE HAUT NIVEAU SUR LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE DES DIAMANTS EN AFRIQUE CENTRALE

20– 22 DECEMBRE 2021, YAOUNDE- CAMEROUN

1. Contexte

L'Atelier de haut niveau sur la fraude et la contrebande des diamants en Afrique centrale fait suite à celui tenu du 10 au 11 avril 2019 à Kinshasa en République Démocratique du Congo au cours duquel la Coopération Régionale en Afrique centrale entre six pays membres du Processus de Kimberley a été lancée ; lesdits pays étant l'Angola, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Cameroun.

La mise en place d'une coopération régionale en Afrique centrale a été adoptée à la Plénière du Processus de Kimberley en 2017 tenue à Brisbane, en Australie. En effet, après des appels répétitifs à redoubler de vigilance dans les pays voisins de la République Centrafricaine aux fins de lutter contre la circulation des diamants de conflit, il était important de penser à une approche régionale, à l'instar de celle qui a été initiée dans les pays de l'Union du Fleuve Mano pour arrêter la circulation des diamants de la Côte d'Ivoire qui étaient sous embargo.

L'efficacité d'une telle démarche réside dans la synergie d'efforts qui participent au partage d'expériences sur la façon de relever les défis de mise en œuvre des exigences minimales du Processus de Kimberley et de lutter contre la fraude et la contrebande des diamants dans une région donnée. En toutes choses, il y a lieu de promouvoir et d'apprendre à partir des expériences des pairs, étant entendu que les pays producteurs des diamants en Afrique font face aux mêmes défis, en même temps qu'ils disposent des mêmes opportunités.

Cet atelier met en exergue la question de la fraude des diamants, une question de tous les temps, mais qui s'alimente davantage avec la situation que connaît la République Centrafricaine depuis 2013. En effet, suivant la définition encore en vigueur au sein du Processus de Kimberley, le « diamant de conflit » doit s'entendre comme le diamant utilisé par les mouvements rebelles ou leurs alliés aux fins de financer leurs activités en vue de déstabiliser les gouvernements légitimement établis. L'on conviendra que cette définition s'applique concrètement à l'expérience vécue en République Centrafricaine au cours de ces dernières années. C'est ce qui a justifié une batterie des mesures prises par les instances du Processus de Kimberley pour assurer le contrôle des activités de production et de commercialisation des diamants centrafricains, d'une part et de prévenir la contamination des circuits officiels d'approvisionnement des pays voisins d'autre part.

En plus des questions de la fraude, il s'agira aussi de traiter celles relatives à la criminalité liée à l'exploitation illégale et au commerce illicite des diamants ainsi qu'au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme. Plusieurs organisations qui travaillent régulièrement sur ces questions participeront à cet atelier en vue de partager leurs expériences et surtout apprendre des expériences des autres pays dans la perspective de définir un plan au niveau local pour chaque pays concerné, mais également un plan régional pour mieux mener les activités de

lutte contre la fraude des diamants et le blanchiment des capitaux qui en est corollaire. Le programme de l'atelier reprend les intitulés des interventions des uns et des autres.

Objectif général

L'objectif général de l'Atelier est de renforcer les capacités des autorités d'enquêtes et de poursuites pénales à comprendre les risques émergents liés à la fraude et à la contrebande des diamants, à comprendre le Processus de Kimberley afin de mieux lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme lié à l'industrie extractive.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visent à :

- Présenter un aperçu général sur la fraude des diamants en Afrique centrale et partager l'expérience des pays l'Afrique d'Ouest membres de l'UFM (Union du Fleuve Mano)
- Présenter le rapport diagnostic sur la contrebande des diamants d'origine Centrafricaine et les enquêtes sur le trafic illicite des pierres précieuses ;
- Montrer les pouvoirs des autorités d'enquêtes et de poursuites pénales et les techniques d'enquêtes en matière de lutte contre la fraude et la contrebande de minerais précieux ;
- Faire des présentations sur les passeurs de fonds ;
- Présenter Cellules de Renseignement financiers ainsi que leurs rôles ;
- Montrer l'importance de la coopération et la coordination nationales dans la lutte contre le trafic illicite de pierres et de métaux précieux ;
- Formuler des recommandations sur la nécessité des échanges d'informations inter agences pour renforcer l'efficacité de la lutte contre et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme basé sur la contrebande des diamants et de l'or.

Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issu de cet atelier sont les suivants :

- Les autorités d'enquêtes et de poursuites pénales dans les pays de l'Afrique centrale disposent de connaissances spécifiques sur les pratiques de contrebande, les typologies de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à travers le commerce international, le transport physique transfrontalier d'espèces et d'autres instruments négociables aux porteurs ;
- Les autorités d'enquêtes et de poursuites pénales dans les pays de l'Afrique centrale connaissent les procédures à appliquer dans la lutte contre la contrebande des diamants ;
- Les échanges entre les différents organismes de chaque pays sont renforcés et la collaboration et les synergies d'actions sont facilitées.
- Un groupe de travail du niveau régional est mis en place en vue de faciliter les échanges d'information en temps réel.

Procédure et modalités d'organisation

Le présent atelier aura lieu du **20 au 22 Décembre 2021 à Yaoundé à l'Hôtel Mont Fébé**. Il s'ouvrira et se refermera par des cérémonies protocolaires qui verront les participations des membres du Gouvernement, des corps diplomatiques et des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des Principes et Exigences du Système de Certification du Processus de Kimberley.

Les travaux se dérouleront sous forme d'exposés, d'atelier et d'échanges. Ils allieront des présentations théoriques et des cas pratiques. Lors desdits travaux, les participants bénéficieront de quelques commodités notamment des kits de participant, des repas et des breuvages. Un service de traduction en deux langues (Anglais, Français) sera également mobilisé.

Les invités bénéficieront du transport et des accompagnements lors des procédures d'obtention de visa, de réservation d'hôtel durant leur séjour au Cameroun.

Participants

Autorités d'enquêtes et de poursuites et Ministères/Directions (Douanes, police et Brigades minières, cellules de renseignement financier, ...), Points Focaux du PK, représentants de Ministères des Mines et leurs services techniques, la société civile, représentants de l'industrie du diamant.